



6 août 2014

Mémoire prébudgétaire 2014 présenté par la TIABC au gouvernement fédéral

Sommaire

La Tourism Industry Association of BC (TIABC) est heureuse de participer aux consultations prébudgétaires nationales de 2014 du Comité permanent des finances. Les deux recommandations qui suivent appuient le travail de nos partenaires à l'Association de l'industrie touristique du Canada (AITC).

L'un des principaux rôles de la TIABC est celui de promoteur de l'industrie touristique en Colombie-Britannique. Ce travail est effectué de concert avec nos intervenants provinciaux du secteur du tourisme et d'autres organismes comme l'Association de l'industrie touristique du Canada (AITC). À notre avis, la promotion consiste à anticiper une possibilité dès le début et à créer un dialogue collaboratif afin d'avoir une incidence favorable à l'égard d'une décision. La TIABC cherche à obtenir le soutien du Parlement dans l'élaboration de décisions politiques, réglementaires et d'investissement qui donneront de réels avantages économiques à chaque région de notre province.

Le tourisme revêt une importance économique pour chaque collectivité de la C.-B. En 2012, l'industrie du tourisme de la Colombie-Britannique a généré 13,5 milliards de dollars en recettes, une augmentation de 2,5 % par rapport à 2010 et de 40,5 % par rapport à 2002. Afin d'assurer la poursuite de cette tendance à la hausse et des retombées économiques positives continues, il faut régler certains problèmes.

Les voyages et le tourisme constituent l'un des secteurs les plus performants de l'économie mondiale, avec un taux de croissance annuel de 5 %. Toutefois, le Canada tire de l'arrière. Selon l'AITC, simplement en affichant ce taux de croissance de 5 %, le Canada générerait 600 millions de dollars de plus en recettes totales, 80 millions de dollars en recettes fiscales fédérales additionnelles tout en créant 4 500 emplois supplémentaires, dont 2 200 emplois pour les jeunes.

La TIABC s'intéresse aux enjeux provinciaux, mais nos partenaires et intervenants mènent des activités qui sont touchées par des décisions fédérales et internationales. Nous soutenons nos partenaires et nous souhaitons proposer deux recommandations :

- l'initiative d'investissement conjoint *Accueillir l'Amérique*;
- la modernisation des documents de voyage.

L'initiative d'investissement conjoint *Accueillir l'Amérique*

Depuis 2002, le Canada dépend beaucoup trop du segment du marché domestique. Au cours de cette période, le pourcentage des recettes totales provenant de Canadiens voyageant au Canada est passé de 60 % à plus de 80 %. Cette situation est attribuable à une baisse de 20 % des visiteurs internationaux – évaluée à près de 4 millions par année – surtout en provenance des États-Unis.

En Colombie-Britannique, nous avons connu une croissance modeste des visites de touristes américains venant en C.-B., de plus de 5 % au cours de la dernière année. Bien que cette croissance soit encourageante, la province reste très à la traîne au chapitre des visites de voyageurs internationaux. La Colombie-Britannique est fière de sa diversité touristique et a de nombreuses expériences touristiques uniques et magiques à partager avec les visiteurs. Grâce au charme de Victoria, au large éventail d'établissements vinicoles de la vallée de l'Okanagan, en passant par la majestueuse beauté de Whistler-Blackcomb et de Vancouver, une destination de point d'entrée internationale, nous dépendons fortement des visiteurs en provenance des États-Unis.

La notion intuitive selon laquelle le voyage motive le commerce a récemment été prise en considération par Deloitte dont l'étude économétrique a permis de constater que chaque point de pourcentage d'augmentation des arrivées internationales au Canada entraîne plus de 800 millions de dollars d'exportations au sens large avec nos partenaires commerciaux. Une augmentation de 5 % des arrivées internationales au Canada – ce qui correspond à la moyenne mondiale – permettrait de réduire le déficit commercial actuel de 62 milliards de dollars du Canada de 3 à 4 milliards de dollars grâce aux exportations.

La Commission canadienne du tourisme et ses partenaires d'investissement font un travail efficace pour générer une demande sur les marchés traditionnels et émergents du Canada. ***En aucun cas, l'industrie ne suggère que des fonds soient détournés des marchés existants aux États-Unis.*** L'initiative *Accueillir l'Amérique* vise à augmenter, non à détourner, les investissements actuels sur le marché.

Les conditions actuelles sont propices pour une nouvelle pénétration d'un marché américain des voyages d'agrément redynamisé. L'économie connaît un rebond, la valeur de la devise américaine est supérieure à celle du dollar canadien, le nombre de détenteurs d'un passeport américain a doublé, et les voyages en partance des États-Unis sont en hausse de 7 % et de 16 % à destination de l'Europe. Or, malgré de tels facteurs certes encourageants, le Canada n'a observé qu'une maigre hausse de 2 % des visiteurs en provenance des États-Unis. De toute évidence, le Canada doit faire davantage afin de demeurer une destination touristique à considérer dans l'esprit des Américains.

L'initiative *Accueillir l'Amérique* ne constitue pas une demande de subvention. Il s'agit plutôt d'une proposition de partenariat dans un projet au coût relativement modeste, mais à l'impact considérablement positif, dont les retombées significatives pour les Canadiens se constateront dans la création de nouveaux emplois (particulièrement auprès des jeunes travailleurs), une plus grande richesse collective et une hausse des revenus fiscaux pour le gouvernement.

Recommandation 1

Que le gouvernement fédéral travaille en partenariat avec l'industrie du voyage et du tourisme à l'initiative *Accueillir l'Amérique*, une initiative de marketing sans précédent harmonisée sur le plan stratégique visant à stimuler la demande des Américains pour le produit du tourisme à l'échelle du Canada.

La modernisation des documents de voyage

La TIABC et ses membres appuient entièrement la Pacific NorthWest Economic Region (PNWER) dans l'application du principe de vacances binationales et exhorte les gouvernements du Canada et des États-Unis à prendre les mesures nécessaires pour simplifier le processus d'octroi de visa, afin de faciliter les choses pour les voyageurs désireux de passer des vacances au Canada et aux États-Unis. Le tourisme est de plus en plus concurrentiel à l'échelle mondiale, et notre association estime que la question n'est pas d'opposer le Canada et les États-Unis dans la concurrence pour le touriste international, mais de proposer plutôt les États-Unis et le Canada ensemble.

À titre d'exemple, un processus d'octroi de visa simplifié permettrait à un voyageur d'entrer en Amérique du Nord à Vancouver, de se rendre à Victoria puis à Seattle sans qu'il soit compliqué de traverser la frontière en vertu du processus simplifié d'octroi de visa. L'objectif ultime est d'inciter les voyageurs internationaux avertis à passer plus de temps entre nos deux grands pays plutôt que de visiter d'autres destinations touristiques mondiales.

La TIABC appuie également la collaboration de l'AITC avec Citoyenneté et Immigration Canada relativement au processus de modernisation pour assurer la mise en œuvre rapide d'une procédure équitable d'autorisation de voyage électronique qui aidera à faire face aux besoins actuels de visas sur des marchés clés, en particulier, auprès des principaux partenaires commerciaux des Amériques.

Tout comme l'AITC, nous voudrions exprimer notre reconnaissance pour les progrès réalisés par le gouvernement dans la mise en œuvre du programme CAN+ de traitement des demandes de visas au Mexique et en Inde. Nous encourageons le ministre Alexander à élargir cet excellent programme pour inclure d'autres marchés sources importants du Canada dans le domaine du tourisme dans le monde.

Le gouvernement lancera le programme d'autorisation de voyage électronique (AVE) en 2015. La TIABC appuie l'AITC qui demeure engagée à maximiser l'efficacité du programme d'AVE en vue de faciliter la circulation des voyageurs et de réduire au minimum le fardeau de la conformité. Le programme d'AVE, de concert avec une amélioration de la technologie et de l'efficacité, pourrait permettre de remplacer les exigences en matière de visa pour les voyageurs en règle des principaux marchés sources.

Recommandation 2

- i) S'assurer que les nouvelles règles du programme d'AVE contribuent à la facilitation de la circulation des voyageurs et ne l'entravent pas.**
- ii) Poursuivre la modernisation du système de délivrance des visas du Canada, notamment en permettant les transferts sans visas aux grands aéroports plaques tournantes afin de permettre au Canada de devenir une plaque tournante du trafic aérien international, et encourager les vacances binationales.**

La Tourism Industry Association of BC (TIABC) défend les intérêts de l'économie du tourisme de plus de 13 milliards de dollars de la Colombie-Britannique. En tant qu'association à but non lucratif, la TIABC collabore avec ses membres – les entreprises touristiques du secteur privé, les associations de l'industrie et les organismes de promotion du tourisme – afin d'assurer le meilleur environnement de travail pour une industrie touristique concurrentielle.